

CMA IMMOBILIER SA

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (AGE) tenue le mardi 15 décembre 2020 à 16h30 à huis clos.

L'assemblée est présidée par M. Philippe Magistretti, Président du Conseil d'administration.

Les administrateurs, MM. Laurent Bagnoud et Olivier Brunisholz sont présents.

1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences

Le Président souhaite la bienvenue et remercie tous les membres présents. Il remercie également BDO SA pour l'organisation de cette assemblée extraordinaire.

L'assemblée générale, conformément à l'article 12 des statuts, a été régulièrement convoquée. Le nombre d'actions représenté est de 427'440'000 pour un quorum situé à 213'720'000. Les 99.86 % de l'actionnariat sont représentés, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

2. Elections statutaires

Le Conseil d'administration propose les modifications suivantes :

a. Au Conseil d'administration (mandat 1 ans 2020-2021)

M. Laurent Bagnoud souhaite démissionner de son poste d'administrateur au 31.12.2020. Le Président, M. Philippe Magistretti remercie M. Laurent Bagnoud qui a assumé le rôle délicat et difficile de représentant politique au sein du Conseil d'administration. La décharge pour la durée de son mandat sera présentée lors de l'assemblée générale ordinaire en même temps que l'ensemble du Conseil.

Le Conseil d'administration recommande l'acceptation de cette démission.

L'actionnariat accepte cette démission à :

OUI	427'405'000	99.991%
NON	35'000	>0%
Abstention	0	0%

b. Comme organe de révision (mandat 1 an 2020-2021)

Le Conseil d'administration souhaite travailler avec un réviseur ayant une bonne compréhension de la situation locale et propose d'élire BDO SA, Sion comme organe de révision.

L'actionnariat accepte à :

OUI	427'411'000	99.993%
NON	17'000	>0%
Abstention	12'000	>0%

3. Divers

Le Conseil d'administration n'a reçu aucune question de la part des actionnaires.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 16h50 en remerciant les actionnaires pour la confiance accordée.

Pour le Conseil d'administration



Le Président : Philippe Magistretti

La Secrétaire : Mireille Clavier

